



## Règlements des préauditions du Parvis

- **Quand** : samedi 25 février, à compter de 10h
- **Quoi** : préauditions devant jury, afin de courir la chance de participer aux auditions devant public, le 11 mars à 20h
- **Qui** : musiciens, chanteurs, humoristes, danseurs, conteurs... Si votre art se pratique sur une scène, que vous soyez un homme ou une femme, jeune ou moins jeune, vous êtes les bienvenu.e.s!
- **Durée** : courte prestation de 5 à 7 minutes. Prévoyez environ 30 minutes en tout, incluant une petite présentation personnelle, votre numéro ainsi que les questions du jury.

-Si vous désirez vous inscrire aux préauditions, nous allons vous attribuer une plage horaire précise à laquelle vous présenter.

-Prévoyez un minimum de besoins techniques; comme vous vous produirez devant un jury restreint, vous n'aurez pas besoin d'être entendus par une salle comble.

-Veillez à nous fournir votre dossier de presse ainsi qu'un C.V artistique (s'il y a lieu.)

**Grand Prix** : un spectacle complet dans l'une de nos prochaines programmations! Cela inclut un cachet de 500\$ en argent, la salle et toutes ses commodités sans frais (incluant le technicien, le service de billetterie, les frais administratifs, la promotion et publicité ainsi que le personnel de soutien le soir de l'événement.)

Au plaisir de vous compter parmi les candidats!